la filière
CENTRE NATIONAL DE FORMATION
CFPTS

Lumière 2020

Stage de qualification / perfectionnement

Éclairage pérenne et architectural

Session 2020 : du 23 novembre au 11 décembre
3 semaines, 105h, 35 h / semaine
8 participants

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Appréhender l'ensemble des composantes d'un projet d'éclairage pérenne appliqué à l'architecture intérieure et extérieure.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents acteurs d'un projet d'éclairage pérenne, leur rôle et leurs responsabilités respectives.
- Identifier les différentes phases d'un projet d'éclairage pérenne et leur contenu.
- Analyser les différents éléments d'un projet d'architecture intérieure et extérieure pour en concevoir la mise en lumière.
- Choisir les sources et les appareils d'éclairage appropriés à un projet d'éclairage pérenne.
- Définir les solutions techniques pour la mise en œuvre des normes d'éclairage applicables dans les ERP.
- Réaliser des simulations et des calculs photométriques simples à l'aide d'outils informatiques appropriés.

Public

Éclairagistes ou régisseurs lumière du spectacle vivant désirant élargir leur domaine de compétences ; architectes, paysagistes, scénographes désirant mieux comprendre et appréhender la fonction, les enjeux et les techniques de l'éclairage pérenne.

Prérequis

Bonne maîtrise de l'outil informatique.
Sensibilité aux disciplines artistiques (et particulièrement à la lumière) et intérêt pour la technologie.
Notions en mathématiques, physique et dessin technique.

Évaluation des prérequis

Étude du dossier de candidature. Une réunion d'information sur le contenu et l'organisation de la formation pourra vous être proposée.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier
92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com
SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093
Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - LA PERCEPTION
- Perception visuelle
- Notions de confort visuel

B - LA COULEUR
- Couleurs physiques
- Couleurs chimiques
- Couleurs physiologiques

C - LA PHOTOMÉTRIE EN ÉCLAIRAGE
- Grandeurs et unités
- Domaines d'applications
- Pratique

D - LES SOURCES D'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL
- Technologie, caractéristiques et performances
- Nouvelles technologies à LED

E - LE MATÉRIEL D'ÉCLAIRAGE
- Technologie, caractéristiques et performances
- Les grandes familles de projecteur
- Normes et réglementation

F - LE MÉTIER
- Domaines d'interventions
- Nature et spécificités des projets
- Les partenaires (MA - MO - BET - Entreprises - Fabricants)
- Aspects administratifs et contractuels
- Rôle et responsabilités du concepteur
- Les normes et la réglementation applicables
- Les métiers associés
- Les organismes professionnels

G - LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET LUMIÈRE
- Les études de conception (phases et contenu)
- Le dossier d'étude (pièces graphiques / pièces écrites)
- L'appel d'offre
- La phase travaux
- La phase réglage et programmation
- La réception des ouvrages
- Le dossier "comme construit"

H - LES OUTILS DU CONCEPTEUR
- Outils réels
- Outils virtuels
- La simulation photométrique au service du projet d'éclairage
- Initiation au logiciel Dialux

I - ÉTUDE DE CAS
- Projet d'éclairage intérieur ou extérieur

J - LA CONCEPTION
- Le programme - enjeux et objectifs
- Définitions des objectifs
- Analyse de l'environnement
- L'aide à la conception
- La réalisation de l'esquisse

K - RÉALISATION D'UNE ÉTUDE (travaux pratiques)
- Approche méthodologie
- Conception
- Choix, vérification et validation
- Modélisation et simulation sur logiciel Dialux
- Réalisation d'un Avant-Projet (AVP)

Évaluation des acquis

Évaluation individuelle, collective et permanente des connaissances acquises sur les situations de travail.

Validation

Attestation de fin de formation avec grille d'auto-évaluation sur les acquis de formation.

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - travaux de groupe - essais et tests.
Visites de projet d'éclairage pérenne et de show room fabricants de matériel d'éclairage.

Intervenants pressentis

C. COLLE : conceptrice lumière ; A. COUSSEMENT : concepteur lumière ; F. GAUNAND : concepteur lumière ; B. PIPAUD : concepteur Lumière ; R. ZARYTKIEWICZ : concepteur d'éclairage; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier
92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com
SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093
Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire n° FR76313608846

Matériel pédagogique

Support de cours des formateurs - Remise de documentation - Vidéoprojection.

Équipements et matériel technique

Des lieux adaptés pour la théorie et la pratique
- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Un plateau technique permettant la mise en pratique d'appareils d'éclairage
- Une salle informatique équipée de postes individuels pour l'étude de logiciels type Dialux
- Outils de mesure : luxmètre, luminancemètre, colorimètre et spectrocolorimètre
- Matériel de démonstration des fabricants de matériel pour l'éclairage pérenne.

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 23 novembre au 11 décembre.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 4 410 € HT par participant.
Le CFPTS est assujetti à la TVA (20%)

Lieu du stage
CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie…)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage de spectacle / élargissement du domaine de compétence
WYSIWYG / élargissement du domaine de compétence
Les fondamentaux de l'éclairage d'expositions / élargissement du domaine de compétence
CAO-DAO 2D et 3D sur logiciel AutoCAD / élargissement du domaine de compétence

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX TECHNIQUES DU SPECTACLE
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com

SIRET 31360884600025
NAF 8559A
N° d'agrément de l'organisme de formation 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
Formation continue en alternance et hors alternance
www.marque-nf.com